

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS POUR LA PLACE PUBLIQUE



RAPPEL DE LA MISSION DE VILLAGE MONDE

Village Monde favorise l'essor et la croissance d'un tourisme durable en régions éloignées qui soit source, d'une part, de développement, de souveraineté et de fierté pour les communautés et, d'autre part, de découvertes, d'inspiration, de changement pour des voyageurs en quête de rencontres, d'authenticité et de partage.

RAISON D'ÊTRE DE LA PLACE PUBLIQUE

La place publique est un lieu de rencontre et d'échange s'appuyant sur l'engagement citoyen. Les communautés locales peuvent y soumettre leurs propres projets et leurs besoins d'appui financier ou humain. Les projets soumis seront évalués selon leur alignement avec nos valeurs et notre mission. Il est également possible pour les personnes qui visitent la place publique de faire un don pour les projets qui les intéressent. La place publique donne ainsi vie aux initiatives en créant des ponts entre projets et individus partageant les valeurs de Village Monde.



LES DIFFÉRENTS CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nos critères d'évaluation des projets s'appuient sur les différents piliers du développement durable issus du Label Village Monde. La nature des projets doit aussi avoir un lien avec le tourisme de près ou de loin, incluant ses circuits courts. L'ensemble des critères suivants seront pris en compte, bien qu'il ne soit pas impératif de satisfaire à tous pour être présent sur la place publique. Les critères d'éligibilité sont quant à eux nécessaires.

ÉLIGIBILITÉ

- Le projet a un lien, de près ou de loin, avec le tourisme durable.
- Le projet respecte les valeurs énoncées dans la mission de Village Monde.
- La structure/l'organisation a démontré sa capacité à gérer et financer le projet qu'elle présente.
- Le projet résulte d'une problématique réelle et clairement définie par l'organisation.
- Le budget est de moins de 7500 CAD\$.



IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Le projet génère des revenus ou une amélioration des conditions de vie pour la communauté locale.
- Le projet permet de créer de nouvelles opportunités d'avenir en zone éloignée, contribuant à freiner l'exode rural.
- Le projet vise en particulier les femmes et/ou les jeunes.
- Le projet prend en compte le bien-être des populations autochtones dans la région où il est mis en place.



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Le projet est mis en place dans le respect de la biodiversité et intègre une stratégie pour limiter son empreinte sur l'environnement.
- Les ressources utilisées dans le cadre du projet sont gérées de manière responsable.
- Le projet a un impact sur la résilience des communautés locales face aux changements climatiques.



IMPACT CULTUREL

- Le projet est ancré dans la communauté: il respecte et valorise les mœurs et la culture locale et implique la communauté dans la valorisation des savoirs traditionnels à travers les activités.
- Le projet est ancré dans la communauté: il implique divers acteurs de la communauté dans la structuration et la gestion de l'initiative (processus de consultation, comité décisionnel, etc).
- Le projet contribue à la protection, valorisation et/ou transmission de la culture locale et des savoirs traditionnels, et ce, auprès des voyageurs et/ou de la population locale.

Si votre projet répond aux critères ci-haut mentionnés, il nous fera plaisir d'analyser votre proposition. Il suffit de soumettre votre projet via le formulaire à cet effet, disponible sur le site web de Village Monde.